



licenciement pendant periode d'essai

Par **ayaaaa**, le **10/05/2012** à **13:35**

J'ai signé un CDI il y a 1 mois, avec une période d'essai de 2 mois. Mon patron m'a annoncé qu'il me licencierait car il n'avait pas assez de travail, je suis seulement a 1 mois de période d'essai. J'ai appris qu'il avait fait la même chose à la personne qui précédait. Et je remarque qu'il m'a annoncé mon licenciement ce matin et qu'il a remis une annonce sur pole emploi pour trouver quelqu'un pour le même poste. Cela est-il considéré comme du licenciement abusif ?

Par **janus2fr**, le **10/05/2012** à **13:39**

Bonjour,

En fait, il ne s'agit pas d'un licenciement mais d'une rupture de période d'essai.

La rupture de période d'essai par l'employeur ne peut se faire que pour des raisons en rapport avec votre travail (si donc vous ne correspondez pas au poste), mais en aucun cas pour des motifs économiques (le fait de ne pas avoir assez de travail).

Mais, comme l'employeur n'a pas à motiver officiellement la rupture, il est difficile d'avoir une preuve que c'est bien la raison de la rupture. Si preuve il y avait, vous pourriez effectivement faire valoir la rupture abusive.

D'un autre côté, le fait que l'employeur vous cherche un successeur infirme plutôt le fait d'un manque de travail, et confirmerait le bien-fondé de la rupture...

Par **ayaaaa**, le **10/05/2012** à **13:46**

Oui mais il m'a proposé de me reprendre au mois de juin, en me reproposant un CDI avec une période d'essai aussi, et sachant qu'il a fait exactement pareil à mon prédécesseur cela commence à sembler bizarre. Je comprend pas pourquoi il me repropose un CDI au mois de juin mais qu'il cherche quand même un remplaçant pour seulement 1 mois

Par **P.M.**, le **10/05/2012** à **14:34**

Bonjour,

Je vous conseillerais d'essayer d'avoir une preuve écrite de ce qu'il vous propose éventuellement avec une promesse d'embauche ultérieure...

Par ailleurs, je vous rappelle que l'employeur doit respecter un délai de prévenance pour rompre la période d'essai dont la durée est fonction du temps déjà écoulé...